



# Le livre blanc sur les transports

Position paper – Mai 2016

## Introduction – Le livre blanc de 2011

En 2011, la Commission a adopté le livre blanc *Feuille de route pour un espace européen unique des transports – Vers un système de transport compétitif et économe en ressources* dans le contexte de la stratégie de croissance de l'Union pour 2020.

L'objectif général de cette *feuille de route* consiste à élaborer une stratégie à long terme visant à rendre plus efficace, sûr et sécurisé le système de transport de l'Union européenne (UE).

La *feuille de route* se distingue des livres blancs antérieurs par sa portée, puisqu'elle s'appuie sur une vision qui englobe quatre décennies, jusqu'à 2050, mais fixe aussi les objectifs antérieurs pour 2020 et 2030. Elle affirme également clairement que freiner la mobilité n'est pas une option.

La *feuille de route* définit néanmoins des objectifs ambitieux en matière de durabilité, notamment s'agissant de l'efficacité énergétique, de la réduction de la dépendance au pétrole, de la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES), et du développement technologique.

Le livre blanc de 2011 fixe dix objectifs pour parvenir à un système de transport compétitif et économe en ressources, qui servent de critères de référence en vue de réaliser l'objectif de réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre. Le livre blanc prévoit également une stratégie composée de quarante initiatives, qui devrait contribuer à la réalisation de ces objectifs au cours des dix prochaines années.

## Recommandations et actions du CESE

Le Comité économique et social européen (CESE) reconnaît que l'objectif d'une réduction de 60 % des gaz à effet de serre à l'horizon 2050 dans le secteur des transports, même s'il sera extrêmement difficile à réaliser, s'inscrit dans le droit fil des objectifs de la politique climatique globale de l'UE. Il concilie la nécessité d'une réduction rapide des gaz à effet de serre et le délai nécessaire pour optimiser l'efficacité énergétique dans un espace européen unique des transports et développer de nouveaux carburants et systèmes de propulsion durables.

Le CESE observe l'existence d'un fossé important entre les objectifs, les manières dont il y a lieu de les atteindre, et le financement requis pour leur réalisation. Le CESE recommande une meilleure coordination entre les mesures stratégiques de la *feuille de route* (à l'horizon 2050) et les mesures plus pratiques et plus immédiates (à l'horizon 2020 et à l'horizon 2030).

En conséquence, le CESE a créé, en avril 2013, un groupe d'étude permanent (GEP) sur *la Mise en œuvre du livre blanc sur les transports*, afin de contribuer à l'établissement d'un véritable dialogue sur les principaux éléments de la politique des transports, tant au niveau de la prise de décisions qu'à celui du processus d'exécution des décisions. La compréhension et l'acceptation des possibles mesures politiques sont ainsi améliorées, de même que la qualité et l'efficacité des décisions futures.

Dès le départ, le GEP a été créé pour proposer des méthodes novatrices permettant d'associer la société civile européenne en vue d'améliorer la qualité des décisions et de garantir la bonne compréhension des mesures politiques et de mise en œuvre, ainsi que l'adhésion des acteurs concernés à celles-ci. Le GEP s'est concentré dans une large mesure sur l'organisation d'un dialogue participatif bidirectionnel et sur les moyens d'assurer la participation active de tous les acteurs concernés.

Après sa création, le GEP a, dans une première phase, commandé des études et organisé des manifestations visant à fournir des informations et des idées sur la façon de mener ce dialogue. Ce travail a abouti à un ensemble de *Lignes directrices pour la gestion du dialogue*. Un pas concret vers la mise en œuvre de ce dialogue a été effectué avec le lancement d'une plateforme de participation en ligne en tant que projet pilote et la tenue, à Malmö, en mai 2015, d'une conférence sur le thème *Façonner l'avenir du réseau central de corridors*.

## Ce que fait l'Union européenne – Examen à mi-parcours du livre blanc de 2011

L'avis du CESE sur la *Feuille de route pour un espace unique de transport européen – Progrès et défis* a été adopté en avril 2015. Il souligne que *l'espace européen unique des transports demeure l'un des principaux points au programme*. Il insiste également sur le fait que *des défis*

majeurs freinent encore la réalisation de l'espace unique européen des transports, qui a pour but d'assurer une croissance économique et une création d'emplois durables, ainsi que des emplois et des conditions de travail de qualité.

En 2015, durant son examen à mi-parcours du livre blanc de 2011 sur les transports, la Commission européenne a organisé une consultation publique afin de faire le point sur les progrès réalisés. Elle a évalué la situation dans le secteur des transports ainsi que les tendances, priorités et objectifs qui avaient été identifiés en 2011.

En réponse à cette évaluation à mi-parcours, le CESE a organisé, en mars 2015, une audition intitulée *Le Livre blanc sur les transports: état des lieux*. La manifestation s'est tenue en lien avec un avis exploratoire demandé par le Parlement européen sur la *Feuille de route pour un espace unique de transport européen – Progrès et défis*, que le CESE a adopté en avril 2015. Le Comité y suggère la mise en place d'un dialogue participatif lié au processus de réexamen.

Quatre ans après le début de la mise en œuvre de la feuille de route, le CESE prend note d'un certain nombre d'initiatives, qui n'ont toutefois donné que des résultats relativement limités. Néanmoins, des mesures ont été prises, sous la forme de propositions législatives et d'initiatives politiques. Il s'agit, par exemple, du nouveau règlement sur les orientations pour le réseau transeuropéen de transport et du règlement sur le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (tous deux adoptés en 2013), de la législation sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants de substitution, ainsi que des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des véhicules.

Cependant, rares sont les progrès qui ont été accomplis pour créer les conditions nécessaires à la poursuite de l'ouverture du marché, au contrôle de la conformité et à la facilitation des transports routiers transfrontaliers.

## Position du CESE

En 2015, dans le cadre du processus de révision à mi-parcours, le CESE a réaffirmé son soutien aux objectifs fixés dans le livre blanc de 2011.



### Pour de plus amples informations

**Site internet du CESE:** [www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)

**Section Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN):** [www.eesc.europa.eu/ten](http://www.eesc.europa.eu/ten)

### Avis émis par le CESE

**Avis du Comité économique et social européen sur le livre blanc – Feuille de route pour un espace européen unique des transports – Vers un système de transport compétitif et économe en ressources:**

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.ten-opinions&itemCode=20491>

**Livre blanc sur les transports: vers l'adhésion et l'engagement de la société civile:**

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.ten-opinions&itemCode=22570>

**Feuille de route pour un espace européen unique des transports – Progrès et défis (avis exploratoire à la demande du Parlement européen):** <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.ten-opinions&itemCode=34623>

**Groupe d'étude permanent *Mise en œuvre du livre blanc sur les transports*:**

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.transports-permanent-study-group>

**Façonner l'avenir du réseau central de corridors, 6 mai 2015:**

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-future-core-network-corridors>

**Le point sur la politique européenne en matière de transport - le livre blanc de 2011: réalisations et défis, 12 novembre 2015 (en anglais):**

[http://ec.europa.eu/transport/themes/strategies/events/2015-11-12-white-paper\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/themes/strategies/events/2015-11-12-white-paper_en.htm)

**Audition publique du CESE sur le Livre blanc sur les transports: état des lieux, 6 mars 2015:**

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-white-paper-transport-assessment>

**Orientations pour le développement du RTE-T, règlement (UE) n° 1315/2013:**

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32013R1315&from=FR>

**Règlement (UE) n° 1316/2013 établissant le mécanisme pour l'interconnexion en Europe:**

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32013R1316>